LES MESSES DES SEMAINES DU 17 ET 24 JANVIER SERONT AUX INTENTIONS DE :

Dimanche 17 janvier	**2e dimanche du temps ordinaire**
9h00 : C :	Aristide et Agathe Roy – Gérard et Murielle
9h00 : J :	Marielle Côté Lapointe – Madeleine et Conrad Bouchard
9h00 : SM (Adace) :	Agnès et Thomas Madore – Fam. Desbiens Madore
10h30 : M :	Jeannette et Léonard Viens – Denis et Diane
10h30 : SE (Adace) :	Bertrand Raymond – Marie-Paul et les enfants
10h30 : W :	Gisèle Bergeron (21e) – Jean-Paul et les enfants
Lundi 18 janvier	
11h00 : C (Manoir) :	Thérèse Crépeau Perron – Parents et amis
Mardi 19 janvier	
13h30 : SM (Âge d'Or) :	Pas de messe
Dimanche 24 janvier	**3e dimanche du temps ordinaire**
9h00 : C :	Famille Audet – Bernard et Thérèse
9h00 : J (Adace) :	Claudette Roy (sœur Yvon) – Thèrese Bourque s.s.c.m.
9h00 : SM :	Marie-Éva O. Maurais, Raymond et R. Fils Maurais, Delphine A. Maurais - Marianne
10h30 : M :	Thérèse Dugal – Rosaire Dugal
10h30 : SE :	Hans Stirnimann – La famille
10h30 : W (Adace) :	Étienne Lavoie – Parents et amis
Lundi 25 janvier	
11h00 : C (Manoir) :	Monique – Gérard et Claudette
Mardi 26 janvier	
13h30 : SM (Âge d'Or) :	Pas de messe
Dimanche 31 janvier	**4e dimanche du temps ordinaire**
9h00 : C :	Jeanne d'Arc Lallier Bolduc (5e) – La famille
9h00 : J :	David Desjardins – Parents et amis
9h00 : SM (Adace) :	Blanche Fauteux – Estelle Rougeau Marquis
10h30 : M (Adace) :	Solange Leduc Boutin (5e) – Ses enfants
10h30 : SE :	Olive Ladouceur – Lise Ladouceur
10h30 : W :	Hermance Côté – La succession

***Là où il y a Adace, l'intention sera célébrée durant la semaine.**

LAMPES DU SANCTUAIRE

17 janvier	**24 janvier**
Compton : Huguette et Jean-Marie	**Compton :** Famille Lachance
Johnville : Un paroissien	**Johnville :** Yvonne St-Onge
Martinville : Mariette Côté	**Martinville :** Manon Dodier
Saint-Malo : Remerciements Frère André (Fam. Madore)	**Saint-Malo :** Hélène et Marcel Beloin
Ste-Edwidge : Nicole et Réal Dupont	**Ste-Edwidge:** Sylvain et France Grégoire
Waterville : Des paroissiens N. & G.	**Waterville :** Faveur obtenue André Côté

****

NOUS ACCUEILLONS PAR LE BAPTÊME

Le 17 janvier
Saint-Malo : ***Romy Beloin***, fille de Dany Beloin et Stéphanie Fauteux de Coaticook.
Le 24 janvier
Compton : ***Malik Bégin***, fils de Francis Bégin et Nancy Vadnais Barbeau de Compton.

ÉCHOS DE NOS COMMUNAUTÉS

COMPTON :

Le club de l'Âge d'Or de Compton organise un bingo le mardi 19 janvier prochain à compter de 13 h 30, au sous-sol de l'église, suivi d'un goûter.

Prochain Souper Chrétien : Le mardi 26 janvier prochain à 18 h 15. Adulte = 10$ et gratuit pour les adolescents. Veuillez s.v.p. vous inscrire d'avance, en communiquant avec André Gagné au 819-835-9447.

****

MARTINVILLE :

Tirage débutant le 31 janvier 2016, au profit de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité secteur Martinville. Il reste encore des billets à vendre. Sachez que vous pouvez vous les procurer auprès des membres de votre équipe d'animation communautaire ainsi qu'au dépanneur Halte L'Envolée de Martinville.

****

SAINT-MALO :

AFÉAS : Le souper rencontre des Fêtes pour les membres de l'AFÉAS se tiendra le jeudi 21 janvier prochain. Les époux peuvent participer à l'activité. Les membres seront contactés pour le prix du repas. Merci!

****

WATERVILLE :

Si vous désirez payer une messe pour un anniversaire de décès ou pour toute autre intention, pour une date ou un mois précis durant l'année 2016, veuillez communiquer le plus tôt possible avec Diane au 819-837-2272. Nous sommes à préparer le calendrier. Merci.

****

Reçus d'impôt, CVA et autres dons

Pour les paroissiens des secteurs Compton, Johnville, Martinville, Ste-Edwidge et Waterville. Il vous sera possible de prendre vos reçus après les messes du 24 et 31 janvier 2016. Ils seront sur la table à l'arrière de l'église et seront classés par adresse. Ceux restants seront postés en février.

****

Message du pape François pour la
journée mondiale des migrants et des réfugiés, le 17 janvier 2016.

À notre époque, les flux migratoires sont en constante augmentation en tout lieu de la planète : les réfugiés et les personnes qui fuient leur patrie interpellent les individus et les collectivités, défiant leur mode de vie traditionnel. Trop souvent, les victimes de la violence et de la pauvreté, abandonnant leurs terres d'origine, subissent l'outrage des trafiquants de personnes humaines au cours du voyage vers leur rêve d'un avenir meilleur. Si elles survivent aux abus et aux adversités, elles doivent ensuite se heurter à des réalités où se nichent des suspicions et des peurs.

J'ai voulu, dit le pape, que la journée mondiale du Migré et du Réfugié soit consacrée au thème suivant : **« Les migrants et les réfugiés nous interpellent. La réponse de l'Évangile de la miséricorde ».**

Les migrants sont nos frères et sœurs qui cherchent une vie meilleure loin de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et de la répartition injuste des ressources de la planète qui devraient être divisées équitablement entre tous.
La révélation biblique encourage l'accueil de l'étranger, en le motivant par la certitude qu'en agissant ainsi on ouvre les portes à Dieu lui-même et que sur le visage de l'autre se manifestent les traits de Jésus Christ.

****

Funérailles

Il y a des moments difficiles dans la vie. Et parmi ces moments, il en est un qui nous interpelle beaucoup. C'est lorsqu'une personne, qui nous est chère, arrive à la fin de sa vie sur terre. Souvent dans ces moments, nous nous retrouvons à faire des choix à travers nos émotions et nos sentiments. D'une part, nous sommes aux prises avec les dernières volontés de la personne défunte, et d'une autre part, nous désirons dire à cette personne un dernier adieu qui soit rempli de sens pour nous, pour la famille plus élargie et pour l'entourage.

Vient le temps de déterminer de quelle façon nous voulons dire ce dernier adieu à notre personne défunte. À l'église ou au salon. Il arrive parfois même que nous voulions tout régler directement sans passer par le salon ou l'église. C'est là que tout peut se compliquer. Nous vous suggérons une procédure à suivre afin d'éviter des oublis et des tensions inutiles. Après un décès, il importe d'abord de contacter la maison funéraire de votre choix et de prendre rendez-vous avec cette dernière afin que l'on puisse bien vous accueillir. Une fois au salon, le directeur de la maison funéraire pourra vous offrir les services qu'il peut vous rendre incluant la célébration. Si vous optez pour une célébration d'adieu au salon, vous vous devez de vous entendre avec le directeur funéraire. Par contre, si vous optez pour une célébration des funérailles à l'église, le directeur du salon verra à contacter les personnes responsables de l'église pour déterminer le type de célébration de votre choix, à savoir : des funérailles avec ou sans eucharistie. Si vous choisissez une célébration avec eucharistie, il nous faudra contacter un prêtre qui sera libre pour présider l'eucharistie. Il faut compter parfois quelques heures pour en contacter un, car les prêtres sont beaucoup moins nombreux et il est plus difficile de retenir leur service. Si vous choisissez une célébration des funérailles à l'église sans eucharistie, la personne responsable prendra les dispositions nécessaires pour prévoir les lieux et le type de célébration désirée. La personne déléguée par la famille du défunt sera alors invitée à rencontrer la personne qui présidera les funérailles (diacre) afin de préparer la célébration. Après cette rencontre, la personne responsable du lieu de culte contactera tous les intervenants pour la célébration et l'inhumation. Il est important de passer par la maison funéraire, car nous avons beaucoup d'intervenants et nous désirons ne rien oublier ni créer des tensions inutiles.

Dans ces moments difficiles, un écueil qu'il faut éviter : vouloir tout régler tout de suite. Donnez-vous un peu de temps. Il y a tellement à voir, à penser et à planifier en plus de toutes ces émotions qui nous assaillent. Sachez que vous trouverez toujours accueil et réconfort auprès de votre communauté.

Gérard Leblanc d. p.

****

Remerciement

Nous voulons vous remercier pour votre générosité lors de la quête de Noël. Selon le décret diocésain, cette quête est un cadeau fait par l'ensemble des paroissiens (nes) remis aux curés et aux animateurs paroissiaux, qui en partage une partie avec leurs proches collaborateurs.
La somme de 3 188.00$ a été amassée.

****

EST RETOURNÉE VERS LE PÈRE

Madame Auréa Bérubé est décédée le 6 janvier 2016 à Coaticook à l'âge de 93 ans. Ses funérailles ont été célébrées à Compton le lundi 11 janvier 2016. Nos condoléances à la famille.